

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE  
PROFESSIONNELLE EN TELECOMMUNICATION ET  
INFORMATIQUE (LPTI) SPECIALITE SYSTEMES  
AUDIOVISUELS NUMERIQUES (SAN)  
DE L'ECOLE SUPERIEURE MULTINATIONALE DES  
TELECOMMUNICATIONS**

**L'équipe d'évaluation :**

- **Mr Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE**, Professeur titulaire des universités, Président ;
- **Mr Youssou FAYE**, Professeur assimilé, membre ;
- **Mr Pape Abdoulaye SECK**, professionnel, Membre.

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

**Juin 2021**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué</b>	<b>3</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site</b>	<b>5</b>
3.1 <i>Organisation et déroulement de la visite</i>	5
3.2 <i>Appréciation de la visite sur site</i>	6
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup</b>	<b>7</b>
<b>5. Points forts du programme</b>	<b>13</b>
<b>6. Points faibles du programme</b>	<b>14</b>
<b>7. Appréciations générales</b>	<b>14</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement</b>	<b>15</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup</b>	<b>16</b>
<b>10. Proposition de décision</b>	<b>16</b>

## **Introduction**

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) a été créée en 1981 à l'initiative de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), avec le concours de la coopération internationale dans le cadre d'un projet du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'UIT et les coopérations, française, suisse et canadienne. La Guinée Conakry a rejoint les membres fondateurs en 1998. Il faut noter que le Togo a suspendu sa participation au conseil d'administration depuis le 26 janvier 2001. Depuis 1986 elle bénéficie également d'un accord de siège avec l'Etat du Sénégal qui lui confère un statut d'institution diplomatique.

L'ESMT est mandatée par ses États Membres pour participer au développement des Télécommunications/TIC en fournissant des services de formation, de recherche, de conseil et d'animation technologique, en vue de contribuer au développement socio-économique de l'Afrique. Elle accueille aujourd'hui des étudiants en formation initiale (FI) et continue (FC), un corps professoral et un personnel administratif et technique de service (PATS) provenant d'une vingtaine de nationalités.

L'ESMT a sollicité auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'évaluation du programme de Licence Professionnelle en Télécommunications et Informatique, spécialité Réseaux et Télécommunications (LPTI). C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), a commis une équipe d'experts externes la mission d'évaluer cette école.

### **1. Présentation du programme évalué**

Le 04 mars 2021, l'équipe des experts, composée du Pr Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE (président), du Pr Youssou FAYE et de Monsieur Pape Abdoulaye SECK, suite à sa désignation par l'ANAQ-Sup, a effectué la mission d'évaluation de la Licence Professionnelle en Télécommunications et Informatique spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques (LPTI-SAN). Cette licence est le résultat de la migration vers le standard LMD (Licence, Master, Doctorat) du cycle Diplôme de Technicien Supérieur en Télécommunications, option Technique.

Le programme et les contenus de la LPTI ont été validés lors du Conseil Scientifique et Pédagogique qui s'est tenu à l'ESMT du 25 au 27 juin 2014. Ce programme a été également révisé lors des travaux de la session du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) des 06 et 07 août 2019 tenue à Saly. En outre, la LPTI possède quatre spécialités qui sont : Réseaux et Télécoms (RT), Administration et Sécurité des Réseaux (ASR), Développement d'Applications Réparties (DAR), et Systèmes Audiovisuels Numériques (SAN).

La Licence Professionnelle en Télécommunications et Informatique, spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques (LPTI-SAN), qui fait l'objet de la présente évaluation, a vu le jour en 2015. Elle a pour objectif d'apporter des connaissances théoriques et pratiques de base dans

les sciences fondamentales (Mathématiques, Électricité, Électronique) et dans la compréhension des réseaux de télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel.

La Licence professionnelle LPTI-SAN est ouverte aux candidats titulaires :

- D'un Baccalauréat scientifique ou technique pour l'accès en 1<sup>ère</sup> année (L1)
- D'un DTS, BTS, DUT ou tout autre diplôme admis en équivalence en Informatique, Télécom ou génie électrique pour l'accès en 3<sup>ème</sup> année (L3)

La sélection des candidats par un jury s'opère de la manière suivante :

- Pour la première année, sur admission aux tests d'entrée, qui comportent les épreuves de mathématiques et physiques
- Pour la troisième année sur étude de dossier et sur entretien

Le programme d'étude LPTI-SAN a été proposé régulièrement entre l'année académique 2015-2016 et 2019-2020 et a sorti au moment de l'évaluation 02 (deux) promotions. Cependant, le programme n'est pas ouvert pour l'année académique 2020-2021.

Le programme de LPTI-SAN est structuré selon le format LMD réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). La nomenclature des UE et des EC suit le format classique du LMD. En effet, la LPTI-SAN partage un tronc commun sur quatre (04) semestres avec les spécialités Réseaux et Télécoms, Administration et Sécurité des Réseaux, et Développement d'Applications Réparties.

Cependant, l'équipe d'experts a proposé d'apporter les améliorations suivantes : i) mettre à jour les crédits de la maquette afin de mieux permettre le passage conditionnel des étudiants (42 crédits) ; ii) réduire le nombre de crédits de certaines UE afin de respecter les recommandations du LMD ; iii) réduire le nombre d'Éléments Constitutifs (EC) qui peut aller jusqu'à 05 pour certaines UE.

Le programme de la Licence professionnelle en Télécommunications et Informatique (LPTI), spécialité : Systèmes Audiovisuels Numériques (SAN) a pour ambition de répondre aux besoins du marché national et sous régional dans le domaine du numérique et de l'audiovisuel. Toutefois, l'équipe a noté un manque de lisibilité de la spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques dans le tronc commun de 04 Semestres partagé avec les autres spécialités de la LPTI tels que ASR, DAR, et RT. En outre, le programme souffre d'un manque d'étudiants et d'une chute des effectifs.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation est très bien structuré et comprend 53 pages, y compris deux pages d'annexes listant les pièces justificatives envoyées séparément à l'équipe d'experts. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche, la méthodologie (les étapes, les activités menées par étapes et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite.

Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement.

### 3. Description de la visite sur site

#### 3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite de terrain a été effectuée le 04 mars 2021 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts.

<b>JOURNEE DE LA VISITE</b>	
<b>Heures</b>	<b>Activités</b>
08 h30 – 08h 45	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrivée et installation</li> <li>- Lancement des activités</li> <li>- Présentation des acteurs</li> <li>- Rappel des objectifs de la visite</li> <li>- Validation de l'agenda de travail</li> <li>- Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance</li> </ul>
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)
10h – 11h	Entretien et discussions avec les enseignants du programme
11h – 12h	Entretien et discussions avec les PATS
12h – 13h	Entretien et discussion avec les étudiants
<b>Pause déjeuner</b>	
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.
16h -16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h30 -17 h15	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La restitution orale des premiers éléments d'appréciation a été faite en trois rubriques : points forts, points faibles et recommandations.

### **3.2 Appréciation de la visite sur site**

Sur le plan logistique, la visite s'est globalement bien déroulée et aucune difficulté n'a été rencontrée. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée. L'ESMT met à la disposition des étudiants toutes les infrastructures dont ils ont besoin pour réussir leur formation au niveau du tronc commun LPTI. Ces dernières vont des salles de classes équipées, aux laboratoires et salles informatiques pour les travaux pratiques et de terrain. Cependant, la spécialité SAN souffre d'un manque notable d'équipements pour la pratique et les techniques audiovisuelles. En effet, un zoom sur la salle multimédia et audiovisuel a permis de déceler une absence de caméras, de bancs de montage, de table de mixage et de logistiques de hautes qualités nécessaires pour la réalisation des TP de la spécialité SAN.

Les étudiants ont également à leur disposition une bibliothèque accessible physiquement et en ligne. Le cadre de la bibliothèque physique est très bon avec 40 places assises et des rayons bien alimentés. On note beaucoup d'ouvrages connexes. Des plateformes de bibliothèques virtuelles sont également hébergées. Toutefois, il serait bien de réactualiser le catalogue de la bibliothèque.

Les étudiants disposent d'un foyer pour la restauration. Pour les activités sportives, un terrain de Basketball et un terrain de football sont accessibles aux étudiants. Quant aux professeurs, ils disposent de bureaux pour ceux qui sont permanents. Quant à la scolarité, l'équipe a noté un cadre très convivial pour bien mener toutes les activités qui y affèrent, notamment tout le processus allant des inscriptions à la délivrance des diplômes. Il faut noter que toutes ces infrastructures sont très bien entretenues.

Dans l'ensemble, nous avons été convenablement accueillis par l'administration de l'école qui s'est montrée disposée et disponible à répondre à nos questions et remettre tous les documents qui ont été demandés par l'équipe d'experts.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

<b>Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>
<b>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>
<p>Le programme est proposé depuis l'année académique 2015-2016. Deux promotions (2018 et 2019) sont sorties depuis sa création. Toutefois, il faut noter la chute et la faiblesse des effectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 17 étudiants en 2017-2018</li><li>- 08 étudiants en 2018-2019</li><li>- 11 étudiants 2019-2020</li></ul> <p>En outre, pour un déficit d'étudiants, le programme LPTI-SAN n'a pas été ouvert pour l'année académique 2020-2021.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT</b></p>
<b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>
<p>L'institution à travers la LPTI - SAN a pour objectif de former des diplômés de licence professionnelle capable de gérer les équipements dédiés aux applications audiovisuelles numériques et tous les maillons de la production à la diffusion des systèmes audiovisuels, de maintenir et d'exploiter les équipements audio et vidéo. Ce qui est en adéquation avec les besoins des Etats membres.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</b>
<p>La relation avec le monde professionnel est très soutenue à travers le département « ESMT Entreprises ». De nombreuses conventions de partenariats ont été signées avec les entreprises majeures du secteur des TIC à travers le monde notamment EXPRESSO, SONATEL, KTM, UIT, NSOFT (France), SESAME, DIGITALLY SMART (Royaume Uni), BENIN TELECOM, ENABLIS, SES (Afrique du Sud), GETESA (Guinée Bissau), HUAWEI, MATTEL (Mauritanie), NOKIA, Cisco Systems, etc.</p> <p>Toutefois, il faut noter le manque de partenaires stratégiques pour la spécialité SAN.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

### **Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

L'organigramme de l'ESMT définit clairement les responsabilités et les liens hiérarchiques qui existent entre les membres de son personnel. Pour chaque poste, il existe une fiche de poste qui met clairement en évidence les missions et les compétences requises. Par ailleurs, l'ESMT dispose d'un manuel de procédures qui encadre la prise de décision à tous les niveaux de l'organisation. L'école a aussi mis en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

Cependant la position de la CIAQ au niveau de l'organigramme de l'école doit être revue. Elle doit être directement rattachée à la direction générale. En outre, le personnel affecté à la CIAQ doit être augmenté. En outre, il faut mieux vulgariser l'existence de la CIAQ et impliquer les étudiants dans son fonctionnement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Conformément aux textes en vigueur à l'ESMT, le personnel enseignant fait parti des membres du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) dont la mission est de concevoir et de veiller à la mise en œuvre des programmes. Le personnel enseignant intervient notamment dans les contenus du programme, les jurys de délibération, les mises à jour à apporter à la maquette de formation, etc. Plusieurs PVs du CSP sont disponibles comme élément de preuve. Les enseignements sont régulièrement évalués par les étudiants (fiche d'évaluation, sondage...).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

L'école dispose d'un dispositif à trois niveaux permettant de monitorer la qualité de l'offre de formation. En effet, le responsable pédagogique veille à la qualité de la formation en s'assurant que les cours sont effectivement dispensés conformément aux syllabus définis par le CSP et au planning annuel des cours, il participe également à la sélection des enseignants et s'assure de l'évaluation effective par les étudiants des enseignements. Ensuite, l'équipe pédagogique examine les problèmes rencontrés par les étudiants et propose des solutions. Elle délibère les résultats semestriels et annuels et prend des décisions académiques. Finalement, la cellule d'assurance qualité en collaboration avec l'équipe pédagogique définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité d'une part, et veille au respect de ces normes de qualité d'autre part. La CIAQ a mis en place un système d'évaluation des enseignements, à travers des fiches d'évaluation remises aux étudiants du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**



### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette du programme de LPTI-SAN, faisant l'objet de cette évaluation, est structurée selon le format LMD réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). Les UE validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables (CECT). Toutefois, certaines UEs ayant un nombre de crédit égal à 13, 12 ou 11 doivent être éclatées pour tendre vers les recommandations du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Par ailleurs, il existe des UEs ayant jusqu'à cinq éléments consécutifs (EC).

Il faut noter que la spécialité SAN partage 04 Semestres de tronc commun avec les spécialités Administration et Sécurité des Réseaux (ASR), Développement d'Applications Réparties (DAR), Réseaux et Télécom (RT). Au niveau du Semestre 5, nous retrouvons encore des éléments constitutifs communs à la spécialité RT. En effet, il y a un manque de lisibilité de la spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques (SAN) dans le tronc commun de 04 semestres partagés avec les autres spécialités de LPTI (ASR, DAR, RT). Par conséquent, les étudiants n'ont pas assez de visibilité pour choisir cette filière en dernière année du cycle de Licence.

Ce fort degré de tronc commun est un handicap pour les étudiants de la spécialité par rapport à l'acquisition des compétences visées. Par conséquent, les unités d'enseignement et les éléments constitutifs doivent être mieux définis afin de fournir aux étudiants toutes les compétences visées par le programme. Par exemple, il serait souhaitable que les étudiants acquièrent des notions en : optique, photométrie et couleurs ; standards et normes de production ; réglage et mise aux normes de la chaîne image et son ; configuration et mise en œuvre des appareils de réception, d'enregistrement, d'acquisition, etc.

La filière SAN est assez spéciale par rapport aux autres filières de LPTI. Par conséquent, pour former des étudiants capables d'exercer dans la production, la post-production, et la diffusion, la maquette doit anticiper sur une pré spécialisation à partir du Semestre 3 ou à défaut le Semestre 4.

En outre, le passage conditionnel est fixé à 75% (45 crédits) au lieu de 70% (42 crédits) pour être conforme à l'article 10 du Décret 2012-1114 relatif au diplôme de Licence.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Quelques anomalies liées à l'insuffisance des crédits alloués aux cours d'Algorithmique, et même l'absence de la programmation orientée objet ont été notées sur la maquette. On note aussi des ressemblances sur la dénomination de certaines UEs comportant la mention réseau comme par exemple sur les ECs: Base de la commutation, Routage et commutation de base, Routage et commutation II. Dans le tronc commun, on note une prédominance des ECs connexes aux spécialités ASR, DAR, RT que SAN.

Néanmoins, le contenu des unités d'enseignement dans la maquette et les syllabus, indique clairement une cohérence avec les objectifs de la spécialité : les fondamentaux en sciences et les cours d'ouverture sont prévus, mais aussi l'essentiel des cours importants pour les systèmes audiovisuels numériques, aux semestres 5 et 6. Le développement personnel n'est pas en reste : pour illustration, un module dénommé Méthodologie de recherche d'emploi est pris en compte dans l'UE « Management » en vue de préparer l'étudiant à l'insertion dans le monde professionnel. La part accordée au TPE prépare l'étudiant à une démarche d'entrepreneuriat. Des conventions de partenariat sont signées avec des entreprises pour aider les étudiants à trouver des stages. Les évaluations se font sous forme de contrôle continu à raison de deux fois par module conclu par un examen final.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont bien réglementées. L'obtention d'attestations ou de crédits est conditionnée à la validation des crédits du niveau correspondant, à l'assiduité pendant les cours, et à l'inscription effective de l'étudiant.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le programme a un taux de réussite très élevé d'environ 90% ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

##### **Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

L'ESMT dispose de quinze enseignants permanents, dont deux de rang A, qui interviennent dans le programme LPTI, auquel s'ajoutent des enseignants vacataires venant des autres universités et du monde de l'entreprise. Des fiches d'évaluation des enseignements sont remplies par les apprenants pour apprécier les enseignements du corps professoral, ce qui est un indicateur sur la qualité de l'enseignement.

L'école gagnerait à avoir des enseignants plus diversifiés pour les modules orientés pratique et techniques audiovisuelles.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Le statut de l'enseignant permanent de l'ESMT propose une répartition annuelle des activités de l'enseignant comme suit :

- Enseignement et formation initiale : 400 heures
- Formation continue : 60 heures
- Recherche et perfectionnement : 270 heures
- Expertise/conseil : 100 heures
- Autres activités : 140 heures

On peut regretter que le volume horaire annuel dédié aux activités de soutien pédagogique soit très élevé ralentissant le passage en grade au CAMES des enseignants permanents.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

L'ESMT est membre du CAMES comme institution sous régionale et encourage son personnel d'enseignement et de recherche à s'inscrire sur les différentes listes d'aptitude du CAMES.

Néanmoins, il n'y a pas de cadre formel dans l'organisation des voyages d'études des PER. En outre, le volume horaire annuel des enseignants est très élevé ce qui ne favorise pas une mobilité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

<b>Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s</b>
<b>Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.</b>
<p>L'admission au niveau de l'ESMT se fait par voies de concours et des tests (sous réserve pour les élèves de Terminal des séries scientifiques).</p> <p>Pour les étudiant de deuxième et troisième année, la procédure se fait sur examen de dossier suivi d'un entretien. Les critères d'admission sont disponibles sur place et sur le site web de l'établissement.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</b>
<p>Les hommes et les femmes sont traités de la même manière. Aucune discrimination n'a été notée.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</b>
<p>La mobilité des étudiants au niveau des cycles préparatoires est une réalité à l'ESMT. Ce qui est renforcé par le caractère multinational de l'école et la présence d'antennes soit au Sénégal ou dans d'autres pays de la sous-région.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.</b>
<p>L'encadrement des étudiants est plus orienté dans la diffusion que dans la phase de production et de post production qui sont les éléments clés de la spécialité SAN. En outre, la maintenance et l'exploitation des équipements audio et vidéo restent théoriques. Par ailleurs, l'ESMT doit mieux suivre les étudiants de la spécialité SAN pendant la période de stage. Par rapport aux objectifs généraux de la spécialité SAN, il est recommandé d'augmenter le matériel pour la pratique et les techniques audiovisuelles.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT</b></p>
<b>Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.</b>
<p>Le Département Scolarité, Stages et Placements (DSPP) a pour vocation de promouvoir et de faciliter l'insertion des diplômés dans le monde professionnel. Toutefois, ce département compte un déficit de ressources humaines et l'école pourrait envisager la cellule « Stage et Placement » au niveau du département « ESMT Entreprises » ou dans la cellule « Marketing, Communication, Promotion, Relations publiques». Néanmoins, les sortants de la licence trouvent des stages au Sénégal et à l'étranger. Après, ils intègrent les masters et/ou l'entreprise.</p>

Des efforts sont consentis pour rendre dynamique le réseau des alumnis. Toutefois cette activité devrait davantage être renforcée en responsabilisant et en impliquant par exemple les étudiants en Informatique pour la tenue du site des alumnis et les étudiants en Marketing pour s'assurer de la promotion.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Les ressources adéquates et des infrastructures pour le programme LPTI sont disponibles et accessibles. Les salles de cours sont équipées de matériels pour le bon déroulement des apprentissages. Cependant, la spécialité SAN existe depuis 06 ans mais souffre d'un manque notoire d'équipements de production et de post-production et de salles de travaux pratiques. En outre, la disponibilité à long terme est aussi problématique du fait de la non-existence d'une promotion pour l'année académique 2020-2021.

Toutefois, la bibliothèque, l'infirmerie, les sanitaires sont opérationnels. Les issues de secours et extincteurs sont bien présents et visibles.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

- Reconnaissance régionale et internationale de l'établissement
- Programme sollicité par les pays membres%
- Pertinence du programme au niveau sous régional
- Visite pédagogique à la RTS et Excaf Télécommunications pour les étudiants
- Disponibilité des syllabi
- Enseignants permanents et vacataires qualifiés et expérimentés pour la LPTI
- Existence d'un système d'évaluation systématique des enseignements
- Existence d'un cadre favorisant la mobilité des étudiants
- Restaurant pour personnel et étudiants fonctionnel
- Bureaux fonctionnels pour les enseignants
- Une très bonne connexion Internet
- Une bibliothèque spacieuse et fonctionnelle
- Présence de bornes fontaines fonctionnelles

- Toilettes hommes et femmes fonctionnelles
- Présence d'extincteurs
- Une infirmerie fonctionnelle avec un infirmier à temps plein et un médecin à temps partiel
- Lieu bien entretenu et sécurisé (caméras de surveillance, agents de sécurité et de nettoyage)

## **6. Points faibles du programme**

- Non attractivité du programme par rapport aux étudiants du tronc commun
- Non ouverture du programme en 2020-2021
- Manque de matériel de production et postproduction pour la pratique et techniques audiovisuelles
- Manque de lisibilité de la spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques dans le tronc commun de 04 semestres, partagé avec les autres spécialités de LPTI (Administration et Sécurité des Réseaux, Développement d'Applications Réparties, Réseaux et Télécoms)
- Faiblesse du personnel PER et PATS par rapport aux effectifs de l'établissement
- Manque d'enseignants permanents spécialisés dans la pratique et techniques audiovisuelles
- Manque de suivi des étudiants pour les stages
- Manque de suivi pour l'insertion professionnelle
- Non fonctionnalité de la gestion des alumni
- Volume horaire annuel du Personnel Enseignant et de Recherche très élevé ralentissant le passage en grade au CAMES
- Absence de plan de carrière pour les PATS
- Manque de visibilité du service « Stage et placement »

## **7. Appréciations générales**

L'évaluation externe a porté sur le programme de Licence Professionnelle en Télécommunications et Informatique, spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques (LPTI-SAN) de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT). Ce diplôme de licence, préparé en trois années, a sorti deux promotions depuis 2015. Le programme d'étude est déroulé selon le système LMD depuis sa création. La maquette du programme obéit aux standards du système LMD. Cependant, l'équipe d'experts a noté une faiblesse des effectifs de même que leur diminution au fil des années. En outre, le programme n'est pas déroulé durant l'année académique 2020-2021.

L'ESMT possède une gouvernance académique et administrative structurée qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur avec un comité scientifique et pédagogique qui traite toutes les questions relatives aux objectifs académiques et au fonctionnement des enseignements. Cependant, il faut revoir la position de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) au niveau de l'organigramme de l'école et mieux la vulgariser auprès des apprenants. En outre, le programme gagnerait à développer son dispositif d'accompagnement des étudiants à la recherche de stages, de visite en entreprise et d'insertion en entreprise. En effet, il faut réorganiser le département « Scolarité Stage et Placement » pour une meilleure insertion professionnelle des étudiants. Par exemple, l'école pourrait envisager de mettre la cellule « Stage et Placement » au niveau du département « ESMT Entreprises » ou dans la cellule « Marketing, Communication, Promotion, Relations publiques ».

Le personnel enseignant est composé de deux enseignants permanents de rang A, 13 enseignants permanents de rang B, et de professionnels issus du monde de l'entreprise. Il est recommandé que l'école se dote de PER permanent dans la spécialité SAN afin que la formation puisse avoir un meilleur ancrage institutionnel.

L'école devra aussi formaliser les voyages d'études des PER et leur plan de carrière dès après leur inscription sur les différentes listes d'aptitude du CAMES. Par ailleurs, les équipes en charge de l'administration (PATS) ont une réelle motivation et souhaite disposer d'un plan de carrière formalisé et une augmentation de leur effectif.

Les locaux pédagogiques pour la LPTI sont en nombre suffisant et bien équipés en matériels informatiques, didactiques et en mobiliers. Cependant, le matériel de production et de post-production audiovisuelle de même que des salles de travaux pratiques font défaut pour la spécialité SAN. En outre, l'équipe pédagogique de SAN doit être étoffée afin d'éviter l'intervention d'un même enseignant dans plusieurs éléments constitutifs appartenant à la même UE.

## **8. Recommandations à l'établissement**

- Les états membres doivent renforcer leurs subventions à l'École
- Acquisition de matériel de production audiovisuelle
- Augmenter les séances de travaux pratiques
- Améliorer la pratique audiovisuelle
- Améliorer le suivi des étudiants lors des périodes de mise en stage
- Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants
- Vulgarisation de la Cellule Interne d'Assurance Qualité au niveau des étudiants
- Renforcer les cours de la spécialité au niveau du tronc commun
- Réduire la charge horaire pour le Personnel Enseignant et de Recherche inscrits en thèse
- Améliorer le traitement du Personnel Enseignement et de Recherche lors des passages aux différentes listes d'aptitude du CAMES
- Améliorer le ratio PER et PATS par rapport à l'effectif de l'école

- Réorganiser le département « Scolarité Stage et Placement » pour une meilleure insertion professionnelle des étudiants
- Mettre la cellule « Stage et Placement » au niveau du département « ESMT Entreprises » ou dans la cellule « Marketing, Communication, Promotion, Relations publiques »

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

Il est demandé à l'ANAQ-Sup de veiller au suivi des recommandations concernant cette formation.

## **10. Proposition de décision**

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études de la licence professionnelle en Télécommunications et Informatique spécialité Systèmes Audiovisuels Numériques, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes propose d'un commun accord :

## **la Non-Accréditation**